

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

15/12/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :

S013C326

(9) RAISON SOCIALE:

CTA DES ESTROUBLANS

(3) COORDONNÉES:

20 AVENUE DE LONDRES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES Tél: 04.42.79.64.33

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT :

013D1314

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays FG-839-GD (F)

Date d'immatriculation 20/05/2019

Date de 1^{ère} mise en circulation 20/05/2019

Maraue

Désignation commerciale

PEUGEOT

EXPERT

(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale VF3VBBHXHJZ116718

Genre CTTE

Type/CNIT

N10PGTCT0719404

Énergie GO

Document(s) présenté(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseul ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

132260

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE .

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

'autosecurité S013C326 25104060

XXXXXXXXX

(3) DATE DU CONTRÔLE

Nº DU PROCÈS-VERBAL

16/10/2025

25104060

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement

endommagé ou mal fixé G, D

3.3.1.c.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Champ de vision nécessaire non couvert

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD 4.3.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace fortement défectueuse (lumière

émise affectée) ARG 4.5.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Source

lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVD
4.5.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) :

Mauvaise fixation : très grand risque de détachement ou d'éblouissement AVG, AVD

5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté ARD ARG

5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES: L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint AVG,

Défaillances mineures :

2.7.1.a.1. RIPAGE: Ripage excessif

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu

de brouillard avant AVG

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVG, AVD 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse D 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS: Détérioration AR

Contrôle de cohérence du kilométrage avec les kilométrages relevés lors des contrôles techniques précédents non réalisé

<u>autosécurité</u>

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

ARRIERE

AVANT n

G +12.0 m/km

Dissymétrie suspension (≤ 30%) :

2 %

3 %

Forces verticales:

Ripage (-8 à +8 m/km) :

1034 daN

721 daN

Frein de service

Forces de freinage :

406 daN

G

374 daN

223 daN

217 daN

D

Déséquilibre (<20%): Forces de freinage (efficacité): 406 daN Taux d'efficacité global (≥50 %) : 69 %

374 daN

223 daN

3 %

217 daN

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 25 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (0.51 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :-2.9 % Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -4.0 %

-4.0 %